DOSSIER : 999392

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ AUX LOIS ET RÈGLEMENTS

Je, Pierre Giguère, arpenteur-géomètre, certifie que la présente requête d'opération cadastrale que je soumets au ministre pour officialisation a reçu l'autorisation de toutes les parties intéressées et qu'elle est conforme aux lois et règlements en vigueur.

Pour des fins d'assurance qualité, je m'engage à fournir, sur demande, au ministre responsable du cadastre, une copie de tout document ayant un lien avec l'alinéa précédent, notamment un titre de propriété qui ne peut pas être publié en vertu des articles 3030 et 3054 du Code civil du Québec.

Signé numériquement par Pierre Giguère a.-g. (matricule 1923)
Minute : 10250
Dossier a.-g. : 10-5263